

Envoi par courrier et par télécopieur : 418-648-3790

Québec, le 19 mai 2006

Monsieur Michel Boulianne  
Transports Canada  
Sécurité maritime  
901, Cap Diamant, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1K 4K1

**Objet :   Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue du 8 au 12 mai derniers sur le projet mentionné, la commission d'examen conjoint, chargée de l'étude de ce dossier, désire vous soumettre ses questions et celles des citoyens.

**1. Transport maritime**

- 1.1.   Serait-il possible d'avoir une représentation d'une balise de jour ?
- 1.2.   Il y a dans les étapes du processus TERMPOL une « Entente sur la portée et l'ampleur des études requises » et « une identification des sources de renseignements ministérielles » disponibles. Quelles étaient les exigences du Comité d'examen au regard de la sécurité maritime, des mouvements de glace, des mammifères marins et des activités de pêche commerciale (autre que la description donnée dans le document intitulé « processus d'examen TERMPOL » ?
- 1.3.   Y a-t-il un contrôle particulier du trafic maritime dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent ?
- 1.4.   Quelle est la vitesse moyenne des navires circulant dans l'estuaire ?
- 1.5.   Quel est l'impact actuel du trafic maritime à destination du Port de Cacouna ?

...2

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 31 mai prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 12 juin 2006 à Cacouna.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélina  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission